



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Cantal

Affaire suivie par :
Karine LAPARRAT
Tél : 06 72 15 92 14
Mél : referent-dir-ecoles15@ac-clermont.fr

11, place de la Paix
15012 Aurillac cedex

Groupe Départemental des Directeurs et directrices d'Ecole (G.D.D.E.)

Réunion du vendredi 14 octobre 2022

Ordre du jour

Présentation des membres du GDDE ;
Rédaction de courriers à destination des familles et mise en commun sur un espace de dépôt sur le site de la DSDEN ;
Règlement intérieur départemental et règlement des écoles ;
Elections des parents d'élèves : dématérialisation ;
Elaboration d'un calendrier des tâches de gestion du directeur d'école du Cantal ;
Modalités de communication des informations à destination des directeurs par la référente ;
Evaluation des écoles (présentation, retour d'expérience, outils) ;
Recensement des besoins de formation ;
Calendriers des réunions. Modalités et axes de travail.

Présentation des membres présents et participants à ce groupe de réflexion sur la direction d'école

Ce groupe de travail se compose de 14 directeurs et directrices d'école dont 3 sont aussi représentants des organisations syndicales. 11 étaient présents lors de cette première réunion.

Fonction- Etablissement - Circonscription	Prénom - Nom
Référente direction d'école Directrice de l'école La Jordanne- Aurillac AURILLAC III	Karine LAPARRAT
Directrice du Rouget-Pers AURILLAC II	Sandrine SALACROUP
Directeur de l'école de Canteloube – Aurillac Aurillac III	Dominique BANYIK
Directrice l'école des Alouettes - Aurillac AURILLAC III	Laëtitia GOYO-VALADIER
Directrice l'école de Jussac AURILLAC III	Sandra BOISSIER

Nom du destinataire
Adresse du destinataire
xxxxxx

Directrice l'école de Raulhac AURILLAC III	Eva CHABROL
Directrice l'école de Saint Martin sous Vigouroux SAINT FLOUR	Sandrine CAZAL
Directrice l'école de Chaudes-Aigues SAINT FLOUR	Valérie CHASSANY
Directrice l'école d'Anglards de Salers MAURIAC	Delphine MONTEIL
Directeur l'école de Pleaux MAURIAC	Yann DENTIL
Directrice de l'école de Naucelles AURILLAC III	Carine GOMEZ UNSA

Etaient absents ou excusés

Fonction- Établissement - Circonscription	Prénom - Nom
Directrice de l'école élémentaire d'Arpajon/Cère AURILLAC II	Aurélia LACOSTE
Directeur de l'école de Neussargues en Pinatelle SAINT FLOUR	Julien BARBET SNUIPP
Directeur de Condat MAURIAC	Benoît JACQUARD FO

Fonction- Établissement - Circonscription	Prénom - Nom
IA-DASEN	Marilyne LUTIC
Secrétaire Générale de la DSDEN	Stéphanie MARRET-DELBAC
IEN Circonscription de MAURIAC	Isabelle DUMONT
ERUN AURILLAC II et III	Gaëtan LOOSFELT

Madame Karine LAPARRAT, référente des directeurs et directrices est joignable au **06 72 15 92 14** et sur l'adresse mail referent-dir-ecoles15@ac-clermont.fr

Création d'un espace de dépôt de formulaire commun aux écoles du département

Monsieur Gaëtan Loosfelt présente l'**espace gestion école** du site de la DSDEN et précise qu'il est intéressant de créer un raccourci dans la barre des favoris pour en faciliter l'accès.

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/premier-degre/dsden15/category/gestionecole/>

Cet espace sert déjà de lieu de dépôt. Vous y trouvez des documents concernant l'évaluation des écoles, la santé et la sécurité des écoles et des personnels, les textes institutionnels et des imprimés pédagogiques et administratifs.

L'accès à certains documents est sécurisé. Le mot de passe est DSDEN15.

Les mises à jour seront signalées grâce une newsletter publiée tous les mois ou à chaque période. Une demande doit être adressée à la DSI afin que soit débloqué l'outil nécessaire pour la création de cette newsletter.

Le modèle de **PPMS** a été changé.

Le **règlement intérieur départemental** a été ajouté.

Un espace **PAI** va être créé. Vous y trouverez les documents Eduscol mais aussi les courriers de la médecine scolaire à destination des parents et des directeurs, ainsi que la procédure pour la validation du PAI.

Toutes nouvelles demandes sont à adresser à la médecine scolaire en indiquant le **nom de l'enfant, sa date de naissance, sa classe et sa pathologie**.

Le secrétariat envoie dans les meilleurs délais les imprimés pré remplis, les courriers et la procédure.

Exemple de mail

Bonjour,

J'ai une nouvelle demande de PAI pour l'enfant **NOM Prénom** né le ../../20...Cet(te) enfant souffre **pathologie**.

Je vous remercie par avance.

Cordialement.

Un cloud sera créer sur apps.education afin de permettre aux membres du GDDE de travailler sur des documents communs .

Certains d'entre eux travailleront, par exemple, sur l'élaboration de **courriers types à destination des familles** personnalisables : *mode d'emploi pour l'utilisation du matériel de vote, lettres à destination des familles, listes des candidats, courriers sur les sorties scolaires, invitations aux conseils d'école, aux équipes éducatives*.

Certains courriers pourront être élaborés à partir de ceux proposés par ONDE (cf.PDF) : *invitation à la réunion de rentrée, invitation au conseil d'école, invitation à une équipe éducative...*

Règlement intérieur départemental : le dernier date 2019

Les premiers conseils d'école approchent et, avec eux, le vote du règlement intérieur des écoles.

Le dernier règlement intérieur départemental date de 2019. Il sera rajouté dans l'espace de gestion des écoles.

Les membres du GDDE souhaitent travailler à la rédaction une trame commune facilitant l'élaboration du règlement intérieur des écoles du département.

Calendrier des tâches de direction au fil de l'année

Le GDDE a trouvé intéressant de créer un calendrier des tâches de direction au fil de l'année spécifique au département du Cantal et ce à partir du film annuel des directeurs d'école.

Elections des parents d'élèves : dématérialisation

Nombreux étaient les directeurs du département qui attendaient la possibilité de mettre en place le vote électronique. Les conseils d'école avaient approuvé cette possibilité. La déception a été grande à la rentrée lorsqu'ils ont appris que l'appliquatif n'avait pas été développé par le ministère.

Cette question a déjà été soulevée en instance.

Le GDDE questionne madame l'inspectrice d'académie et madame la secrétaire générale sur la simplification de la procédure des élections lorsqu'il n'y a qu'une liste comme c'est le cas dans les écoles du Cantal. Bien souvent le directeur est obligé de recruter des candidats et de constituer lui-même la liste.

Les membres du GDDE constatent un désintérêt des parents pour ces élections et alerte madame la directrice académique sur le « stress » que peut générer leur organisation pour respecter le calendrier et ce notamment pour les jeunes directeurs.

Madame la directrice académique doit se renseigner sur ce qu'elle peut faire localement tout en restant dans la légalité pour soulager les directeurs.

Déploiement de l'application ONDE dans les communes (inscriptions)

Beaucoup de directeurs continuent de procéder aux inscriptions.

Un point doit être fait avec l'AMF, l'AMR et la préfecture

Sur la circonscription de Mauriac, une communication a été faite auprès des mairies. Du retard a été pris suite aux élections municipales. Les personnels des collectivités territoriales n'ont pas tous été formés.

Les directeurs confrontés à ce problème doivent se signaler de manière à ce que les circonscriptions puissent faire un rappel auprès des mairies qui n'appliquent pas cette règle.

Il est rappelé qu'il est du ressort des mairies de s'assurer que les enfants ont bien reçu les vaccins obligatoires.

Karine LAPARRAT

Tél : 06 72 15 92 14

Mél : referent-dir-ecoles15@ac-clermont.fr

11, place de la Paix

15012 Aurillac cedex

La problématique des parents séparés et en conflit pour l'inscription est évoquée.

Modalités de communication des informations de la référente

Les nouvelles informations seront transmises dans l'**espace gestion école** ou via les sites de circonscription. La newsletter sera envoyée sur les boîtes école comme les informations urgentes.

Evaluation d'école

Une journée de stage à destination des collègues directeurs concernés par l'évaluation d'école a eu lieu. Des outils ont été donnés. Certains sont disponibles dans l'espace **Gestion Ecole**.

Devant la multitude des données recueillies le risque d'éparpillement est fort pour les équipes.

Une méthodologie a été proposée pour élaborer une planification, pour faciliter la création des questionnaires et aider au traitement des données.

Un didacticiel pour créer un questionnaire en ligne sera déposé dans l'espace **Gestion Ecole**.

Les collègues ayant expérimenté l'évaluation d'école cette année seront invités à partager leur expérience. L'un d'entre eux pourra être invité à témoigner lors du prochain stage *Nouveaux Directeurs*.

Recensement des besoins de formation

Les collègues directeurs font part de leur besoin d'une remise à niveau de leurs connaissances : utilisation d'Onde, nouvelles fonctionnalités, rappel des textes...

Madame Isabelle Dumont indique que cela sera possible sur le temps des animations pédagogiques.

Un didacticiel permettant l'accès à *l'annuaire académique de SELIA* sera déposé dans l'espace **Gestion Ecole**. Il serait intéressant d'avoir un organigramme de la DSDEN avec le nom, les coordonnées et missions de chaque personnel.

Calendrier des réunions du GDDE

Modalités et axes de travail.

Les membres du GDDE ont choisi 3 axes de travail :

- Elaboration de courriers ou documents à destination des familles qui seront déposés sur l'espace Gestion Ecole ;
- Rédaction d'une trame de règlement intérieur commun à toutes les écoles du département ;
- Elaboration d'un calendrier de gestion des tâches du directeur d'école du Cantal.

Ils se répartiront en 3 commissions qui pourront travailler via apps.eductions sur des documents communs et se réuniront le *mardi 31 janvier 2023*.

Une autre journée de rencontre sera organisée *vendredi 12 mai au vendredi 30 mai* (période où les FS sont en stage massé).